



Assemblée Générale 24 novembre 2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ :

Licenciés :

Le Club a enregistré pour la saison 2017, 48 licences pour 33 hommes et 15 femmes inscrits ; dans cet effectif, on dénombre 21 jeunes (12 garçons et 9 filles) et 27 adultes (21 hommes et 6 femmes)

Nombre de participations à des concours :

Le club a dénombré 39 participations à des concours en Bretagne et en extérieur avec seulement 7 participants (1 jeune et 6 adultes)

Organisation de compétitions :

Le club a organisé 2 concours en 2018 :

- Un concours nature le 29 avril avec 81 participants
- Un concours nature le 16 sept avec 73 participants

Participation à des manifestations extérieures :

- Le club a participé comme chaque année au Forum des associations à Ploumilliau et à Ploulec'h.
- Le 2 juin s'est déroulée une « Découverte du tir à l'arc sur la plage de St-Michel » lors de la journée Beach-Multisports organisée par le SIVU.
- Journée Vitalsport à Décathlon de Lannion le 1 et 2 septembre

Activités internes :

Comme chaque année, la vie du club a été ponctuée de manifestations festives :

- Les Flèches de progression début décembre et remise des flèches de progression
- Le Tir de Noël
- Partage de la traditionnelle « Galette des Rois » à Ploulec'h
- Désignation de « l'Archer de l'année 2018 »

Jeune : Madi GUIDOU-ARANJO

Adulte : Benoit LE GUENNEC

et de « l'espoir de l'année »

Jeune : Quentin AUBUGEAU

Adulte : Remi PELTIER

- Tir de Pâques « sonner les cloches » suivi d'une collation gourmande avec remise de

chocolats aux participants.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER :

Bilan du concours Nature du 29 avril positif.

Bilan de l'année légèrement déficitaire dû aux frais pour remise en état du parcours Nature sur le site du Yaudet et d'achat d'écussons destinés à la vente.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Horaires :

Les horaires d'entraînement pour la saison 2017-2018 restent inchangés ; les archers ont la possibilité de s'entraîner en salle trois fois par semaine.

A noter toutefois que le créneau horaire 17H-18H du jeudi est réservé aux poussins.

- Le lundi de 18h-19h30 à Ploulec'h (avec Evelyne et Thierry Cordier)
- Le jeudi de 17h-19h30 à Ploumilliau (avec Joël Grone, Trémur Le Berre et Sylvaine Turluche)
- Le samedi de 9h-12h00 à Ploumilliau (avec Joël Grone et Trémur Le Berre)

Matériel :

La Mairie de Ploumilliau a mis à disposition du club le « Local technique » de la Salle de Sports ce qui va nous permettre :

- de ranger les arcs et le matériel appartenant au club
- de préparer les blasons pour les concours
- d'organiser quelques ateliers, notamment « réparation de corde et tranche-fil », « montage et réparation de flèches », « faire ses flèches ».
- A noter : le club a fait l'acquisition d'un arc à poulie pour l'entraînement des archers
- Une cible extérieure a faire derrière la salle de Ploumilliau

Licences 2018-2019 :

Nous avons enregistré 42 licences pour le moment, d'autres inscriptions sont en cours

Tarifs :

100 euros pour les adultes (inchangé)

60 euros pour les jeunes (inchangé)

50 euros pour les poussins

La part restante pour le fonctionnement du club après paiement des licences est d'environ 30%.

Pour le paiement des cotisations, les chèques sport concernant les jeunes sont toujours d'actualité.

Les cotisations sont réglables par chèques vacances, le club ayant renouvelé son affiliation.

CALENDRIER 2018-2019 :

Vie du club :

Cette année le club fête ses trente d'existence avec des surprises...

- Tir de Noël le 15 décembre 2018
- Flèches de progression à partir début janvier et remise des flèches aux archers.
- Galette le 12 Janvier 2019 à Ploulec'h
- « L'archer de l'année » aura lieu le 30 mars avec dégustation de crêpes et cidre à l'issue de cette épreuve.
- « Sonner les cloches » aura lieu en avril avec remise de chocolats

Les concours :

- Concours nature le 28 avril
- Concours nature le 29 sept

Nous rappelons que la tâche de préparation des concours (parcours, collage des blasons, intendance) demande la participation active des archers du club et nous remercions les bénévoles toujours présents lors de ces concours.

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée.

Le Président,
Patrick BESSAS

Le secrétaire,
Joël GRONE